Ferdinand de Saussure et le cours de linguistique générale

Introduction
1. Orientations générales
1.1 Continuités et les ruptures
1.2 La matière et les tâches de la linguistique
2. Les concepts fondamentaux
2.2 Synchronie/ diachronie
2.3 Théorie du signe : signe/ valeur/ système
2.4 Opposition syntagmes, paradigmes
3. La portée et les limites de ces distinctions
3.1 Les difficultés dans la pratique des découpages
3.2 Les oppositions entre langue/ parole et synchronie/diachronie
3.3 L'opposition de Meillet
3.4 La remise en question « labovienne »
4. L'héritage du cours (Conclusion)

Introduction

Le cours de linguistique générale qui est attribué au linguiste suisse Ferdinand de Saussure est traditionnellement considérait comme l'un des ouvrages fondateurs de la linguistique moderne, c'est-à-dire de la linguistique générale en tant qu'étude scientifique de la langue. Le cours de linguistique générale est à le fois un aboutissement aux travaux précédent et il présente en même temps un certains nombres de ruptures par rapport aux traditions antérieurs. Il a permis de synthétiser, de résumer la réflexion sur les fondements, la nature et l'objet de la linguistique (pourquoi, comment, quoi...). Les chercheurs en linguistiques veulent créer une nouvelle science, c'est une réflexion sur la linguistique. En synthétisant toutes ces réflexions, le cours de linguistique générale a permis de définir un cadre général à la linguistique et d'en faire une science à part entière (autonome). Il a pas été écrit par Ferdinand de Saussure lui-même par deux de ses collègues qui sont Charles Bally et Albert Sechehaye qui se sont basés sur les notes des étudiants de Saussure et les leurs pris en cours entre 1906 et 1911. ce cours de linguistique générale fut publié après la mort de Saussure en 1916. Il représenter une vision synthétique des cours de Saussure mais aussi une vision interprétative (venant pas de Saussure lui-même).

1. Les orientations générales

1.1 Les continuités et les ruptures

1.1.1 L'ancrage de Saussure dans la réflexion de l'époque

Ce cours est considérait comme une rupture notamment par rapport à la linguistique historique et comparative et pourtant Saussure était totalement ancré dans cette vision. Saussure va s'initier à la linguistique à Leipzig et va étudier des langues comme le sanscrit, le vieux slave et l'iranien ancien. À 21 ans, il publie son mémoire : « Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes » (1878) qui lui a valu la jalousie et l'hostilité des néo-grammairiens. Cet ouvrage va lui assuré une notoriété, tout de suite, il le présente en 1880 à Paris. En 1881, il enseigne la grammaire comparée à l'école des hautes études puis il retourne à Genève en 1891 où il enseigne la linguistique comparée, le sanscrit et le français moderne. C'est à partir de 1906 et jusqu'à 1911 qui donne ces cours de linguistique générale qui feront sa renommée.

1.1.2 Les ruptures affichées par l'enseignement de Saussure

Saussure est un scientifique de son temps et est influencé par les travaux de son époque et beaucoup de ruptures qu'il affiche ne font que reprendre des ruptures qui avaient déjà été manifesté par les néo-grammairiens. Une des première volonté de Saussure et celle de séparer la linguistique de la grammaire traditionnelle dont la seule préoccupation et de distinguer les formes correctes et incorrectes. Saussure souhaite faire de la linguistique une science descriptive et non pas normative. Ce qui permet de garantir le caractère scientifique de la discipline, il faut exclure tout jugement de valeur et avoir un point de vue objectif et comprendre l'effet de langue et dégager les systèmes où il se manifeste. Ce soucis était déjà une préoccupation des néo-grammairiens, il ne fait que reprendre cette rupture. Une deuxième préoccupation qu'il présente, sa'git de marquer une rupture par rapport à l'étude des textes anciens : la discipline de la philologie. Selon le cours, la philologie s'attache trop servilement à la langue écrite et oublie la langue vivante (p14 du cours de linguistique générale). Il ne conteste pas cette discipline mais veut souligner qu'elle s'occupe uniquement de la fixation, l'interprétation et le commentaire des textes. En définissant le domaine d'étude de la linguistique, il veut qu'elle devienne une science à part entière, autonome, indépendante des autres sciences. C'était déjà le cas dans les débuts du comparatisme, mais Saussure reproche au premier comparatiste leur approche uniquement historique mais aussi leur vision de leur décadence des langues, de leur déclin sous l'action des lois phonétiques liées à la communication. Finalement il leur reproche aussi leur vision organiciste des langues telle qu'elle a été développé par Schlaichern, ce dernier point reprend les idées de W. D. Whitney (1827-1894) qui est un chercheur américain. Les différentes critiques que Saussure fait eu comparatistes avaient déjà été faites par les néo-grammairiens. Mais Saussure se démarque quand même su courant néo-grammairien en faisant observer que les néo-grammairiens restent trop préoccupés par l'élaboration de lois phonétiques et le domaine d'étude est trop limitée pour permettre l'élaboration d'une théorie et d'une méthodologie linguistique générale. En plus, la seule étude scientifique du langage et la méthode historique, hors dans le cours Saussure insiste sur la synchronie de la langue.

1.1.3 L'influence de Whitney et de Peirce

Dans la plupart des éléments qu'on a vu, Saussure reprend et continue ce qui avait été fait pas le linguiste Whitney dont les principaux ouvrages sont : « Language and the study of language » (1867) et « The life and growth of language » (1875). Whitney qui a eu une forte influence sur les néo-grammairiens, avait été l'un des premiers à critiquer Schleicher mais avait été le premier à se soucier de donner un statut véritablement scientifique à la linguistique. Ces idées étaient révolutionnaires,à ce moment là, par rapport à la réflexion de l'époque. Il soulignait le fait que le langage était né de la communication, il n'est donc pas un produit biologique ni une faculté de l'esprit mais plutôt un fait social ou encore le produit d'une institution sociale. Par conséquent, pour lui, la tâche de la linguistique est de décrire cet outil de communication ainsi que son fonctionnement. Il insiste notamment sur l'idée que le langage est organisé selon une structuration de signes arbitraires, c'est une idée que l'on retrouve dans le cours de linguistique générale. Charles Sanders Pierce (1839-1914) avait présenté un projet de théorie qui s'appelait sémiotique et qui correspond vraiment de très près au projet de sémiologie présenté dans le cours de linguistique générale, consistant en une théorie générale des signes arbitraires. Saussure repend en grande partie les idées de ces deux auteurs.

1.2 La matière et les tâches de la linguistique

La matière (objet d'étude de la linguistique), le projet du cours est d'analyser toutes les formes de langage sans se limiter au seul « beau langage » comme le faisait la grammaire traditionnelle, sans exclure les textes écrits anciens qui permettent d'étudier des langues distantes ou passées. Quant au tâches de la linguistique sont d'établir et décrire l'histoire de toutes les langues ainsi que de dégager

les lois générales auxquelles peuvent être ramené les faits particuliers (ce qu'on observe). Une autre tâche consiste pour la discipline à se délimiter et à se définir elle-même (Saussure). Ce qui permet à la linguistique d'affirmer son autonomie face eux autres disciplines (anthropologie, sociologie, philologie ou la psychologie) auxquelles elle était rattachée avant. Pour que la linguistique puisse bien délimiter son objet d'étude... le cours de linguistique générale va présenter plusieurs concepts fondamentaux, présentés sous forme d'opposition binaire (deux pas deux) → exemples : langue/ parole, synchronie/ diachronie, signifiant / signifié... pour définir quel est l'objet de la linguistique.

2. Les concepts fondamentaux

2.1 Langue/ parole

Dans le cours le langage est présenté comme une faculté qui consiste à pouvoir s'exprimer aux moyens de systèmes symboliques, notamment sonores (langage parlé). Le langage est défini comme un ensemble qui comprend différents domaines. Dans le CLG p25 : « Pris dans sont tout, le langage est multiforme et hétéroclite, à cheval sur plusieurs domaines à la fois physique, physiologique et psychique, il appartient au domaine individuel et au domaine social » → le langage peut prendre deux formes, celui de la langue et celui de la parole. Cette opposition va se décliner en plusieurs oppositions qui distinguent la langue de la parole :
-opposition social / individuel ; la langue est défini par Saussure comme un produit social de la faculté langage, il défini le langage comme un ensemble de conventions nécessaires adoptées par le corps social (société), la langue est la partie sociale du langage et est extérieur à l'individu. Pour lui, la langue est une sorte de contrat qui est passé entre les membres de la communauté. La langue se serait tous les éléments et les règles communes à tous les membres et la parole serait elle individuelle. La parole serait le versant individuel du langage.

2.1.2 Opposition système / manifestation du système

La langue à travers cette opposition représenterai le volet virtuel du système. Et la parole sa réalisation. Dans cette vision, la langue est le système et la parole est l'exécution du système. La langue est considéré comme un code commun à l'ensemble des individus de même communauté linguistique. Et la parole comme la réalisation individuelle de ce code commun. Cette opposition rejoint la première opposition social/ individuel.

2.1.3 Opposition entre homogène/ hétérogène

La langue qui est un phénomène social est également présentée comme homogène, envisagé comme un système ou un code invariant. Tous ce qui est hétérogène, qui montrerais la variation ne serait pas d'ordre social mais seulement individuel. Les variations et les distinctions au sain d'une même langue ne concernerait pas à la langue elle-même mais l'acte individuel de parole. Dans le cours, la langue est considérait comme homogène (qui ne varie pas).

2.1.4 Linguistique interne/ externe

Ces distinctions mènent Saussure à faire deux distinctions. La linguistique interne est la linguistique de la langue (morphologie, syntaxe, sémantique...) et la linguistique externe est la linguistique de la parole. Est interne tous ce qui ne relève que de la langue et est externe tous ce qui ne lui est pas immédiatement lié (à la langue). Le cours site l'exemple du jeu d'échec pour expliquer cela. Tous ce qui concerne le système du jeu est interne mais tous ce qui concerne le jeu qu'il soit venu de Perse est un fait externe.

2.2 Opposition entre synchronie / diachronie

Le CLG formalise explicitement les deux axes dimensionnels qui sont nécessaire à toutes études linguistiques ; l'axe synchronique et l'axe diachronique. Cette formalisation est nouvelle à l'époque, les deux axes étaient alors seulement présupposés de manière implicite ou totalement ignorés de la réflexion linguistique (à l'époque). La formalisation que le cours apporte est novatrice. Dans le cours, la synchronie est présentée comme le domaine du fonctionnement des langues, elle s'applique à un état de langue à un moment donné. Et au contraire la diachronie est le domaines des changements et des évolutions dans la langue. L'étude en synchronie mettra donc l'accent sur les aspects statiques et invariants de la langue alors qu'une étude en diachronie mettra l'accent sur les évolutions, changements et variations de la langue. Pour le CLG, la linguistique doit s'intéresser d'abord à la synchronie plutôt qu'à la diachronie.

2.2.2 Primauté de la synchronie sur la diachronie

On a vu que le cours donne pour objet d'étude à la linguistique général la langue (système social et homogène) est non la parole. Il est donc facile de définir que le cours privilégie l'aspect synchronique (invariants, statique...). Une autre raison est que un locuteur ne connaît la langue que dans uns seul de ces états à un moment donné. Un locuteur ne connaît jamais sa langue dans l'intégralité de son histoire. Pour expliquer ce point, le cours prend encore l'exemple du jeu d'échec. De la même façon, il n'y a pas besoin de connaître les évolutions successives d'une langue afin de connaître le système tel qu'il est aujourd'hui.

2.2.3 La perspective diachronique n'est pas pour autant écartée

La perspective diachronique n'est pas écartée de l'objet d'étude de la linguistique. Et elle permet au CLG de se démarquer encore de la pensée des comparatistes. Même si comme les comparatistes, le cours maintient que les changements linguistiques sont provoqués par l'utilisation de la langue par les individus (par la parole) ; le cours refuse de voir dans les changements linguistiques une désorganisation des systèmes grammaticaux. Selon le cours ni les lois phonétiques, ni les créations par analogie ne détruisent l'organisation grammaticale des langues et leur principe de classification. Saussure évoque l'histoire du pluriel en allemand pour expliquer cela, dans un état de langue ancien en allemand on marqué le pluriel en -i (ex : hand → handis qui veut dire main → mains) et par la suite il y a eu différents changements phonétiques (ex : hande) qui ont fait que le suffixe -i s'est transformé en -e. Ce changement n'a pas remis en cause la dualité grammatical entre singulier et pluriel. L'organisation de la langue à été totalement conservé malgré ce changement phonétique. Selon le cours, la création par analogie ne détruit pas non plus la classification linguistique d'une langue, exemple : de solutionner sur la base de solution va enrichir la catégorie sans la détruire. Le CLG remet donc en question la perspective de Bopp, d'un déclin des langues ; que l'on avait entretenue tout au long du 19ème siècle.

2.2.4 Il n'y a pas de perspective panchronique

Panchronique : à travers tous les temps, toutes les époques. Selon le cours, en dehors de principes très généraux il ne peut y avoir en linguistique de point de vue panchronique. Les principes très généraux : il se produit et se produira toujours des changements, principe général valable en tout temps. Selon le cours, il peut y avoir des lois (exemple : chaque changement phonétique serait toujours limité à un temps et un territoire déterminés). Saussure s'oppose à la conception naturaliste qui assimile la langue à un organisme, selon lui, la langue est une institution sociale qui n'est pas soumise aux lois de la nature mais à l'histoire.

2.3 Une théorie du signe : signe/ valeur/ système

2.3.1 Une langue est un système où tout se tient

Le cours explique que dans sa perspective synchronique, la langue doit être considérait comme un système de différences dans lequel chaque unité linguistique n'existe pas par elle-même mais à travers ces différences avec les autres unités. Une langue n'est pas une nomenclature d'éléments dont chacun se suffirait à lui seul mais un système où les unités voient leur existence constituée par le réseau des relations qu'elles tissent entre elles. Saussure s'oppose à la conception naïve selon laquelle une langue serait une liste de termes qui correspondent à autant de choses du monde. Il remet en question la théorie jusqu'à la dominante, qui posée l'antériorité de la pensée sur la langue. L'idée qui dominait jusque là était que la langue était apparue après la pensée et qui serait destinée à la représenter (Port-royal et les comparatistes). Au contraire,pour Saussure la pensée est inséparable de la langue, en dehors de la langue la pensée serait une masse amorphe, nébuleuse (floue). Pour lui , la langue sont des mots qui vont structurer la pensée. Pour Saussure, il n'existe pas d'organisations, de structures qui seraient liées à la pensée, qui serait à l'origine des structures qu'on trouve dans les différentes langues. Pour lui, chaque système linguistique consiste en une structuration arbitraire (hasard).

2.3.2 La théorie du signe

Elle s'inscrit dans la conception de Saussure (structuration arbitraire des langues). Le signe est présenté comme aillant une double identité : identité conceptuelle et une identité acoustique. Pour Saussure, le signe n'est pas l'union d'un terme avec une chose,il est l'association d'un concept (idée) avec une image acoustique (l'emprunte psychique du son). Le concept est alors appelé signifié et l'image acoustique signifiant. Le signe linguistique (relation arbitraire) est distingué du symbole (le signe est motivé dans le symbole). Le symbole de la justice et sa représentation avec une balance. Contrairement au symbole, la relation entre la forme et le fond est arbitraire (ex : /oks/ en allemand bœuf). Le lien entre signifiant et signifié est donc purement conventionnel. Ce lien arbitraire n'existe pas seulement entre les deux facettes du signe linguistique, mais aussi entre les relations entre les unités de la langue.

2.3.3 La notion de valeur

Selon Saussure, la valeur d'une unité linguistique est définie par les positions relatives de cette unité à l'intérieur du système de la langue. La notion de valeur est donc différente de celle de signification. La signification est définie par rapport au monde matériel (substance) alors que la valeur ne l'est pas (ex : signification du mot chaise est différente de la valeur). La valeur est définie en fonction de la relation d'une unité avec les autres unités dans le système ; en fonction de critères de forme uniquement. Pour expliquer la notion de valeur, on prend l'exemple du jeu d'échec : chacune des pièce trouve sa valeur dans sa position dans le jeu et dans sa relation avec les autres pièces. Un signe linguistique s'inscrit dans un réseau de relation avec d'autres signes linguistiques et sa valeur dépend de sa position avec les autres signes (ex : madame, mademoiselle, monsieur... nom appellatifs au singulier → distinction entre madame et mademoiselle mais pas monsieur).

2.4 Syntagme/ paradigme

Les unités d'une langue sont définies par les relations qu'elles entretiennent. Ces relations peuvent s'organiser de manières différentes.

2.4.1 Le caractère linéaire du signe

Selon un axe horizontale (combinaisons) où s'organise les noms ou selon un axe verticale (associations). Le cours souligne le caractère linéaire du signe, de la parole. Plusieurs signes peuvent former de façon linéaire des combinaisons que l'on appelle des syntagmes (ex : cette jeune

fille → syntagme nominal est mignonne → syntagme verbal). Les relations qui s'organisent entre les unités linguistiques sont appelées relations syntagmatiques.

2.4.2 Relation d'ordre associatif

Les relations d'ordre associatif → un locuteur peut associer dans sa mémoire plusieurs mots qui ont des caractéristiques communes (ex enseignement, enseigner, renseigner...). On prend des éléments qui ont des caractéristiques communes (une ou plusieurs). On met en relation des mots, des signes dans le cerveau de chaque individu. Le terme associatif dans le cours sera remplacé ensuite par le terme paradigmatique et tout comme on appelle l'axe syntagmatique, l'axe des combinaisons ; on appelle l'axe paradigmatique, l'axe des substituions. Parce que dans une suite linéaire de mots (ex : elle boit du thé de Ceylan (Tahiti)) on peut substituer un élément par un autre. En résumé, tous les systèmes linguistiques se trouvent structurés par ces deux axes et auxquels chaque unité de la langue va se situer par rapport à ces deux axes.

Valeur vs Signification

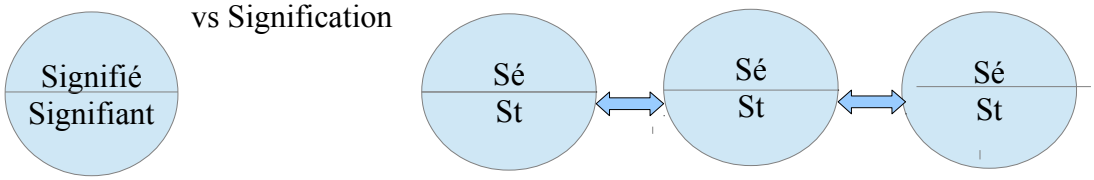

Toutes les distinctions que l'on a vu ont fortement contribues à remplir les objectifs, mais ils ont été critiquées par la suite.

3. Portée et limites de ces distinctions

3.1 Difficulté dans la pratique des découpages

Toute la conception de la langue dans le CGL, suppose que les unités linguistiques sont discrètes, ; c'est-à-dire distinctes les unes des autres. La conception de Saussure suppose que les unités soient facilement identifiables, hors dans la langue cela est difficile car il existe des unités qui ont beaucoup de formes différentes. Saussure n'a pas vraiment était confronté à cette difficulté , il n'a pas élaborer lui-même une grammaire ; c'est-à-dire qu'il n'a pas travaillé à lister les éléments. Saussure est resté en marge des difficultés que peuvent poser le découpage des unités dans la langue.

3.2 Oppositions langue/ parole et synchronie/ diachronie

La langue prime sur la parole et la synchronie sur la diachronie.

3.2.1 Le primat de la synchronie

La langue change continuellement. Il est arbitraire, illusoire de vouloir observer un état de la langue sans tenir compte des changements auxquels il est soumis. La manière dont cette distinction est présentée, est critiquée (homogène/ hétérogène). C'est plus pratique un objet d'étude homogène. Cela reviens à se demander si l'opposition langue/ parole se décline bien entre 3 oppositions (homogène/ hétérogène, système/ manifestation du système, social/ individuel).

3.2.2 Le triple déploiement de l'opposition langue/ parole

Système/ manifestation du système n'est pas remis en cause, cependant homogène/ hétérogène est très contestable. Opposition social/ individuel, le problème est que Saussure conçoit la société seulement sous son aspect unifier. Si il parle du caractère social de la langue, c'est pour dire que la

langue unifie le domaine social. Les différences linguistiques que l'on va observer ne sont selon lui que l'utilisation de la langue par les individus. Le domaine social manifeste aussi des différenciations et des distinctions qu'on ne peut pas réduire au simple individu. Il y a des différences parmi des groupes d'individus. Ces différenciations peuvent s'exprimer au niveau de la langue. Le CLG considère la langue comme une institution sociale, comme un produit qui fait corps avec la vie des masses. Le cours occulte totalement les distinctions, les variations que l'on peut trouver dans la réalité sociale.

3.3 L'opposition de Meillet

Très tôt A. Meillet (1866- 1936) va critiquer le fait que le cours occulte les distinctions, les variations au niveau social. La principale critique porte sur la distinction de Saussure entre linguistique externe et interne. Pour Meillet ces deux linguistiques ne s'opposent,elles devraient être réunis pour n'en former qu'une. Contrairement à Saussure qui veut étudier la langue en elle-même, pour Meillet la langue n'existe pas sans les personnes qui la parle, elle est susceptible d'être influencée par des facteurs sociaux qui dépassent le niveau individuel (âge, niveau d'éducation...).

3.4 La remise an cause labovienne

W. Labov pour voir clairement remis en question l'idée que seul les faits linguistiques invariants sont de nature à faire système. Les linguistiques commenceront à considérer que derrière leur hétérogénéité apparente des faits variables, ces faits peuvent être la manifestation d'une structure, d'un système. L'idée principale : avant la variation était seulement chez l'individu, mais il faut l'écarter pour montrer que les variations peuvent être le reflet de systèmes particuliers, qui concernent à la fois la langue et les paramètres sociaux.

4. L'héritage du cours

Saussure n'a pas rédigé lui-même ce cours, mais ce n'est pas un hasard. Il a détruit un grand nombre de ses notes de cours. Saussure était conscient encore du caractère un peut approximatif de son enseignement et des contradictions contenues dans ce cours. Mais le cours va avoir une influence importance, il va modeler et alimenter durablement la réflexion linguistique. D'autres auteurs va préciser et développer le cours de manière parfois, un peu divergente. L'influence du cours va marquer toutes les tendances de la linguistique structurale européenne, comme la glossématique (Hjelmslev et Uldall) et l'école de Prague (Troubetzkoy, Jakobson et Karczevski → 1926) ou l'école fonctionnaliste française (Martinet et Gougenheim).